

Questions au Feuilleton

[Traduction]

M. Nielsen: Madame le Président, je n'avais pas la moindre idée que le leader du gouvernement à la Chambre soulèverait cette question aujourd'hui.

M. Cousineau: Vous avez posé des questions hier.

M. Nielsen: Je suis heureux de constater que le député qui vient de lancer cette interpellation est réveillé et bien vivant—pour une fois—et qu'il se rend compte qu'on pose ces questions.

La réponse que nous a donnée le leader du gouvernement à la Chambre était plutôt longue et, je l'avoue, compliquée, y compris une énumération d'articles de la loi sur l'organisation du gouvernement. J'aimerais lire le hansard pour savoir ce qu'il a dit et j'espère qu'on me permettra de répondre lundi, si je le juge à propos.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, permettez-moi de m'opposer. Hier, ces gens-là se sont indignés, ont invoqué le Règlement, prétendant connaître la situation. Maintenant ils demandent du temps pour l'examiner...

Mme le Président: A l'ordre!

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

M^{lle} MACDONALD—LA POLOGNE—L'IMPOSITION DE LA LOI MARTIALE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom de mes électeurs. Le but de cette pétition, signée par 125 Canadiens inquiets, dont la majorité appartiennent à la communauté polonaise de la circonscription de Kingston et les Îles, est de protester aussi énergiquement que possible contre les déclarations du premier ministre du Canada (M. Trudeau) au sujet de l'imposition de la loi martiale en Pologne, déclarations qui, pensent-ils, aident et encouragent les ennemis de la démocratie en Pologne.

● (1210)

La pétition vise à exiger la rétraction de ces déclarations et à exhorter le premier ministre à se joindre aux autres chefs d'État du monde occidental pour protester contre l'imposition de la loi martiale et l'influence qu'exerce l'Union soviétique afin de priver les citoyens polonais de leurs droits fondamentaux.

J'espère que le premier ministre tiendra compte de cette supplique et qu'il donnera suite aux propositions formulées par les pétitionnaires.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

CHANGEMENTS RELATIFS À LA DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Pinard: Madame le Président, contrairement à ce que j'ai annoncé hier au sujet de l'ordre des travaux de la Cham-

bre, je dois dire qu'aujourd'hui nous allons procéder immédiatement à l'étude du projet de loi relatif à la société Canagrex. Je l'avais indiqué hier, mais j'avais laissé entendre qu'immédiatement avant cette étude, on proposerait des motions visant à accepter les avis de voies et moyens. J'avais également pris l'engagement vis-à-vis de mes collègues leaders parlementaires de leur remettre une copie du projet de loi, afin qu'ils aient la fin de semaine pour l'examiner. Cependant je ne suis pas en mesure de répondre à cette exigence qui est bien légitime. Alors, par courtoisie, nous n'appellerons pas les motions visant à accepter les avis de voies et moyens aujourd'hui, nous allons plutôt attendre à la semaine prochaine, et nous allons retarder d'au moins une journée l'étude du projet de loi autorisant le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent, afin de permettre à mes collègues de l'opposition d'étudier le projet de loi, de sorte que l'ordre des travaux est le suivant: aujourd'hui, c'est l'étude du projet de loi ayant trait à Canagrex; lundi, tel qu'annoncé d'ailleurs, ce sera l'étude du projet de loi visant à modifier la Loi nationale sur l'habitation; mardi, nous continuerons l'étude de la Loi nationale sur l'habitation, et si, à ce moment-là, le projet de loi concernant l'autorisation d'un emprunt a été présenté, les motions acceptées, et les avis de motions de voies et moyens approuvés, il est fort probable que mercredi nous commençons l'étude du projet de loi autorisant le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent. Jeudi nous allons revenir, comme je l'ai indiqué, à l'étude de la Loi nationale sur l'habitation. En somme, le seul changement à apporter, c'est qu'aujourd'hui nous ne proposons pas l'adoption des motions de voies et moyens, et qu'au lieu d'étudier mardi et mercredi la loi autorisant le gouvernement à emprunter une certaine somme d'argent, nous n'allons le faire vraisemblablement que mercredi.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'aimerais invoquer le Règlement, puisque nous en sommes aux travaux de la Chambre, pour demander au député si le gouvernement compte présenter le projet de loi sur la nouvelle société de la Couronne avant la fin du mois. Dans le cas contraire, pourrait-il nous fixer une date?

[Français]

M. Pinard: Je vais consulter le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) et mes autres collègues du cabinet, et j'espère être en mesure d'être plus précis au cours des prochaines semaines.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 2700, 2989, 2990, 3004 et 3548.